

**ANIMÉ DEPUIS
2017**

Etude des potentialités pour le développement de la filière trufficole sur la Vallée de l'Agly



© Chambre d'Agriculture 66

Maître d'ouvrage : Syndicat des Trufficulteurs Catalans

PLAN D' ACTIONS DE LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE DU PAYS DE LA VALLÉE DE L'AGLY

Orientation 1 : Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois

Enjeux CFT : 1.4 Permettre la reconquête des friches notamment en lien avec le risque incendie

Contexte :

En 2013, lors de l'élaboration de la Charte Forestière de Territoire, un intérêt particulier est né autour de la truffe sur la Vallée de l'Agly. Dans un premier temps, il s'agissait de faire un état des lieux des truffières plantées ou réhabilitées au cours de 10 dernières années. Pour ce faire, une étude commandée par le Pays de la Vallée de l'Agly a été réalisée par le Syndicat des Trufficulteurs Catalans. Les conclusions de cette étude ont alors été traduites dans le plan pluriannuel d'action de la Charte Forestière de Territoire qui fut signé par les partenaires en 2015. Suite à cette action de préfiguration, le Syndicat des Trufficulteurs Catalans souhaite poursuivre son animation sur le territoire en renforçant ses connaissances sur celui-ci et appuyer les futurs porteurs de projets.

Objectifs :

Valoriser le territoire en développant une filière de diversification agricole afin de lutter contre la déprise agricole du territoire et le risque de départ incendie sur les zones de fort enrichissement.

Comment ?

- Cibler les zones de potentialités prioritaires pour permettre une animation efficiente et accompagner techniquement les porteurs de projet ;
- Acquérir les références techniques pour la mise en œuvre de parcelles expérimentales permettant de tester des modes de conduite différentes (taille, irrigation, densité...);
- Mobiliser les propriétaires fonciers, les élus et les professionnels sur un projet de territoire à forte valeur ajoutée bénéficiant d'une image et d'un fort engouement ;
- Structurer la filière par une animation collective des producteurs aux acheteurs ;
- Augmenter la surface de plantation et de réhabilitation donc accroître la production de truffe à une échéance de 10 ans.



Bénéficiaires directs : Plusieurs dizaines de propriétaires privés.

Bénéficiaires indirects : Les habitants du territoire de Charte Forestière de Territoire du Pays de la Vallée de l'Agly.

Partenaires : Chambre d'Agriculture, Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) et l'Association du Pays de la Vallée de l'Agly (APVA)